



## Aux parents des élèves de 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup>, et Terminale

Objet : Autorisation consommation de tabac année scolaire 2020-2021

Madame, Monsieur,  
Chers Parents,

En raison des difficultés d'application de la loi Evin et conformément aux propositions du Conseil d'Etablissement, des aménagements ont été apportés à notre règlement intérieur à l'intention des lycéens consommateurs de tabac qui rencontrent des difficultés dans leur démarche de suivi.

Ainsi les lycéens, autorisés par un accord parental écrit, pourront « fumer » en toute légalité lors de pauses encadrées par un éducateur, près du portail menant sur le parking municipal, aux horaires suivants :

**7h40-7h55**  
**12h30-12h45 ou 13h30-13h45 suivant l'emploi du temps**  
**16h40-16h55 le mercredi**  
**17h10-17h25 les lundis mardis et jeudis**  
**19h30-19h45**  
**21h00-21h15**

Cette autorisation ne permet pas de se rendre dans Pierrefonds.

Le non respect des horaires, une sortie non autorisée ou un incident à l'extérieur entraîneront obligatoirement une sanction et la suspension immédiate de cette autorisation.

En contrepartie, **tout élève surpris en train de fumer dans l'établissement** se verra appliquer strictement les sanctions qui figurent au règlement intérieur, à savoir :

**1<sup>ère</sup> fois : 1 retenue le mercredi de 14h à 16h pour les élèves externe et ½ pensionnaire ou de 19h30 à 21h30 pour les élèves internes + un entretien avec les parents**  
**2<sup>ème</sup> fois : 3 jours d'exclusion temporaire de l'établissement**  
**3<sup>ème</sup> fois : un conseil de discipline**

Pour les lycéens désirant bénéficier de ces aménagements, nous vous demandons de nous retourner le coupon réponse ci-joint ou de le déposer à Mme Faquet le jour de la rentrée, en précisant les horaires choisis.

Comptant sur votre aide et votre soutien pour lutter contre la consommation de tabac, nous vous prions de croire en nos sincères salutations.

Valérie FAQUET

Laurent CHANTRE

Directrice Adjointe

Directeur

---

## AUTORISATION CONSOMMATION DE TABAC

### Classe 2<sup>nde</sup> – 1<sup>ère</sup> et Tale

Je soussigné(e) Mme, M ..... , responsable légal de

l'élève.....en classe de ....., autorise mon fils, ma fille, à se rendre aux pauses aménagées par l'établissement sur l'année scolaire 2020-2021.

Mon fils, ma fille, s'engage à respecter ces horaires et le règlement intérieur.

Fait à .....

Le .....

Signature de l'élève

Signature du responsable légal.